

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL OPTION GESTION DE LA PRODUCTION



Objectifs

Le BTS métiers de l'audiovisuel option gestion de production forme des assistants ou des régisseurs de production. L'assistant de production contribue à la mise en place et au suivi administratif, juridique et financier du projet. Il intervient dans la gestion des moyens matériels, humains et financiers : il chiffre le coût prévisionnel d'un projet, participe à la préparation du plan de travail, établit les différents contrats et organise le tournage. Cette option forme aussi les gestionnaires de théâtres ou d'entreprises de spectacle qui ont en charge le contrôle du budget, la promotion des spectacles et la gestion du personnel artistique.

Contenus

Cette option est la moins scientifique des cinq options de ce BTS. L'économie et la gestion, ainsi que l'anglais y sont prépondérants. Domaine littéraire et artistique : étude des productions et des oeuvres qui relèvent en particulier des domaines de l'écrit, de l'image fixe ou animée, du son, de l'audiovisuel, en prenant en compte leurs évolutions récentes. Savoir se référer à une culture, des styles, une éthique, des pratiques professionnelles lors de la mise en oeuvre d'une production audiovisuelle. Pouvoir mener une étude critique de la production réalisée. Outils et contextes de communication orale et écrite (débat, enquêtes, rapports, etc.). Anglais Physique : version simplifiée du tronc commun des autres options (horaire réduit de moitié). Principes mis en jeu dans les dispositifs que le technicien aura à utiliser (électricité et électronique, ondes et rayonnements, optique, photométrie et couleur, acoustique etc.)

Pré-requis

Avoir un niveau 4 (BAC)

Modalités et délais d'accès à la formation

Projet professionnel validé / Possibilité d'entrée tout au long de la session en fonction des attentes du candidat et de son positionnement / Formation sur 1 ou 2 ans

Public concerné

Tout public

Accessible aux personnes handicapées

Dates

Du 08/01/2024 au 31/08/2025 à Le Puy en Velay

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation
- Examens blancs
- Évaluation de la période en entreprise
- Contrôle en cours de formation
- Examen final

Validation

Diplôme Education Nationale de niveau III : BTS

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Projet de Transition professionnelle
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de sécurisation professionnelle
- Plan de développement des compétences
- PRO-A
- Financement France Travail

Résultat(s)

Taux de satisfaction 2024 : 100%

code RNCP ou RS

RNCP37019

Certificateur et date de la certification

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - 27-10-2022

Débouchés et poursuites d'études

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en écoles spécialisées : école nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS) spécialisation production, école nationale supérieure Louis Lumière section cinéma, accessibles sur concours, en licence de cinéma et audiovisuel, ou en licences professionnelles spécialisées dans les techniques et activités de l'image et du son.

Le technicien audiovisuel travaille dans des sociétés de productions audiovisuelles ou cinématographiques, le service intégré d'une entreprise, une collectivité locale, pour des prestataires de services (dans la postproduction, la communication, l'évènementiel, la publicité) ou auprès d'entreprises de diffusion (chaînes de télévision nationales, régionales, thématiques, salles de spectacles).

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
Lycée Charles et Adrien Dupuy
27 Bd Président Bertrand
43000 - Le Puy en Velay

Contact
Denis ABOULIN
04.71.09.80.20
greta-auvergne.agence43@ac-clermont.fr